

Sur des parangons de (petite) vertu à propos d'accusations lourdes de conséquences...

On vit décidément une étrange époque, pleine de bouleversements et de restructurations. Quel révolutionnaire aurait par exemple sérieusement pensé au début du siècle que des régimes dictatoriaux établis depuis des lustres allaient être balayés d'un coup dix ans plus tard, comme en Tunisie ou en Libye, suite à des soulèvements populaires et des insurrections ? Sans même parler de la situation en Egypte, au Yémen ou en Syrie. Plus proche de nous encore, dans cette capitale du meilleur des mondes, quel révolutionnaire aurait sérieusement fait l'hypothèse fin 2015 que la chape de plomb de l'union nationale post-attentats, de l'état d'urgence, de la COP21 et des militaires dans les rues s'effriterait aussi rapidement et grâce à de joyeuses manifestations destructrices rythmées d'affrontements avec les flics ?

Face à l'inattendu, si le fait de n'être pas assez préparés à agir de façon autonome nous conduit trop souvent à suivre les initiatives des autres (notamment celles des autoritaires et des politiciens de service), on a malgré tout vu resurgir avec force des centaines d'attaques anonymes et diffuses, à partir des cortèges officiels comme en dehors, de jour comme de nuit, et pas qu'à Paris. Beaucoup de verre brisé, agrémenté d'une dose de saccages et de pillages lorsque c'était possible, le tout parfois même saupoudré de salutations enflammées aux flics et à leurs véhicules (sans épargner non plus les Autolib ou le matériel urbain) : voilà le savoureux cocktail d'un désordre qui a régulièrement rompu la pacification de la marchandise et du terrorisme d'Etat depuis mars, avant que les flux de la métropole ne reviennent à chaque fois engloutir tous ces espaces arrachés pour les rendre à la normalité de l'exploitation et du contrôle. Tous, sauf peut-être ceux qui se cachent au fond des cœurs enragés et des esprits rebelles qui n'entendent toujours pas s'arrêter en aussi bon chemin.

Bien que le pouvoir ait aussi transformé petit à petit ce mouvement contre la loi travail en un vaste laboratoire de la répression et de la gestion de foules, les questions de l'auto-organisation et de l'action directe sont restées d'une actualité brûlante pour nombre de révolutionnaires.

Pour nous, la question de l'action directe contre les hommes et les structures du pouvoir s'inscrit par exemple plus largement dans la nécessité de l'attaque permanente. Parce que nous pensons que les possibilités d'explosions insurrectionnelles sont toujours ouvertes, et que ces ruptures violentes avec l'espace-temps de la domination sont nécessaires pour que s'ouvre un début de subversion des rapports sociaux. Parce que sans la révolte et son souffle destructeur, aucun saut qualitatif, aucune expérimentation de *quelque chose de complètement autre* n'est envisageable. Quant au fait que l'insurrection soit un phénomène social et pas seulement l'œuvre de quelques poignées de révolutionnaires, cela ne veut pas dire pour autant que les anarchistes n'aient rien à y faire (comme certains actes significatifs que ni les masses, et encore moins les autoritaires, ne feront à leur place). Et cela ne signifie pas non plus qu'il faille renoncer à trouver des complices dans la mêlée sociale, pourvu qu'on ne cherche pas de salut dans l'adaptation de nos idées et exigences aux vents capricieux du temps, ni à enfermer la révolte dans l'étroitesse d'une organisation.

Lorsque, comme ces derniers mois, beaucoup d'attaques se produisent au cours de manifestations (y compris sauvages), on peut légitimement s'attendre à devoir affronter les manipulations de toutes sortes de politicards (un jour c'est ci un jour c'est ça, c'est le Parti qui décide), les lubies des pompiers cagoulés du mouvement (ça oui mais ça non, c'est selon l'opinion publique qui n'existe pas), ou l'intervention de flics avec ou sans uniformes (par vocation comme les pacifistes, par nature comme les syndicalistes, ou par goût comme les citoyennistes). Lorsque ces attaques se produisent en dehors des manifestations, comme cela arrive encore trop peu, on peut certainement s'attendre à des condamnations en tout genre (c'est pas le bon moment, c'est déconnecté des masses, c'est idiot), à de rares approbations publiques, et à une masse spectatrice qui regardera ailleurs ou ne sortira pas de son indifférence, enchaînée par la meilleure des polices (le travail), occupée par bien d'autres tracas quotidiens, ou enfermée derrière des écrans qui remplissent jour après jour d'ersatz éphémères une vie sans saveur. C'est d'ailleurs, soit dit en passant, tout l'intérêt de rompre la normalité, même provisoirement, en interrompant les flux de l'aliénation et de la dépossession.

J'AI EMBRASÉ UN FLIC (TAG PARISIEN)

Au cours des dernières semaines parisiennes de ce mouvement qui n'en finit pas de commencer, trois actes de révolte ont notamment été mis en valeur par le pouvoir pour leur contre-exemplarité supposée. Trois actes, individuels ou collectifs, qui sont venus illustrer des réactions désormais trop habituelles.

Le 18 mai 2016, pendant que les participants au rassemblement d'un syndicat policier finissaient de visionner du riot porn sur écran géant place de la République tout en protestant contre la « haine anti-flics », un contre-rassemblement a fini en manif sauvage. Sur son chemin, une patrouille bloquée dans la circulation a été attaquée : un porte-flingue assermenté s'en est sorti avec quelques contusions vengeresses, la voiture au gyrophare a terminé sa trop longue carrière en carcasse fumante, tandis qu'un petit écriteau improvisé disait à côté « *poulets rôtis, prix libre* ».

En réaction à cette attaque, beaucoup de personnes l'ont condamnée, quelques sites anarchistes l'ont défendue publiquement, et la plupart des autres instruments virtuels du mouvement se sont tus. Réjouis, indignés, indifférents ou apeurés, qui sait ?

Le 14 juin 2016, au cours d'une manifestation particulièrement riche en bris de devantures (plusieurs centaines) comme en saccages et pillages de commerces et bureaux, mais aussi lors de laquelle le concours de lancers d'objets contondants sur les flics a été particulièrement suivi, un anonyme a étoilé une dizaine de grandes baies vitrées d'un de ces immondes symboles de l'architecture carcérale tout de verre, de béton et d'acier, vitres qui se sont révélées être celles d'un hôpital pour enfants.

En réaction à cette attaque, beaucoup de personnes l'ont condamnée, quelques sites anarchistes l'ont défendue publiquement, et la plupart des autres instruments virtuels du mouvement se sont tus. Réjouis, indignés, indifférents ou apeurés, qui sait ?

La nuit du 24 au 25 juin 2016, le siège de la CGT à Montreuil a reçu des coups de marteau portés par plusieurs individus qui ont brisé huit de ses vitres et portes, au grand dam des porte-voix du pouvoir, qui ont commencé dès le matin à répandre la bonne nouvelle sur toutes les ondes. Sans ambiguïté, ces derniers ont immédiatement relié cette attaque nocturne aux méchants « casseurs » qui s'en donnent à cœur joie dans les manifs, mais aussi à un premier acte identique (vitres et portes brisées) réalisé deux jours plus tôt lors d'une manif sauvage de 200 personnes à Belleville contre le siège de son homologue, la CFDT.

En réaction à cette attaque, beaucoup de personnes l'ont condamnée, quelques sites anarchistes l'ont défendue publiquement, les mêmes que les deux fois précédentes, et la plupart des autres instruments virtuels du mouvement se sont tus. Réjouis, indignés, indifférents ou apeurés, qui sait ?

DISSOCIATION ?

Nous vivons une étrange époque, disions-nous, pleine d'inattendus. Depuis quelques jours, soit le 27 juin 2016 plus précisément, un nouveau type de réaction a en effet fait son apparition dans ce concert monotone, d'abord sur un site en open publishing (c'est plus commode, vu le brouillard qui y règne), puis sur deux autres, anarchistes mais pas moins éclectiques. Un troisième site libertaire, nœud international multilingue de contre-information et de traduction, s'est pour sa part empressé de retirer cette nouveauté en moins de 24 heures, et non sans raison. Peut-être à cause de l'odeur ?

On connaissait déjà nombre de problèmes liés au sens des mots, au fait que les idées subversives deviennent trop souvent de simples opinions puis rapidement des lieux communs à force d'être répétées. Des problèmes liés à celui de la communication en général (soit la perte de la capacité à s'exprimer et à se comprendre, en mots *comme* en actes, à travers un langage qui ne soit pas exclusivement celui de la domination, faute d'espaces de luttes suffisants où un autre sens puisse se forger), encore démultipliés par la pénétration rapide et profonde des technologies dans tous les aspects de nos vies. En tout cas, on ignorait jusqu'à présent, au moins dans nos contrées, ce que pouvait donner le croisement entre d'impétueux bavardeurs et des parangons de petite vertu lorsqu'il s'agit de discuter d'action directe. Une ignorance certainement coupable, nous le reconnaissons volontiers, et non sans conséquence fâcheuse tant pour nous que pour cet hybride très contemporain, savant mélange de confusion intéressée et d'une discorde qui se voudrait purificatrice. Car c'est comme cela qu'une action directe des plus heureuses commence malheureusement aujourd'hui à payer les pots cassés, en étant toujours plus enchaînée à l'accusation nauséabonde lancée par un de ses *acteurs*, immédiatement reprise puis amplifiée par ses rares *spectateurs* captivés.

Comme il n'est jamais agréable de mettre les mains là où on risque de trouver toutes sortes d'ordures, on ne donnera ici qu'un bref aperçu des trois jours de pérégrinations qui ont été nécessaires pour que cette accusation passe d'une poubelle à un bac à sable : ce dont il est question ici, est la publication sur les *Brèves du désordre* d'une petite note critique¹ regrettant que suite à la sortie d'un communiqué de revendication *spécifique* (« *notamment en matière d'analyse du rôle des syndicats dans la domination et de leurs « trahisons » supposées, ou en matière de solidarité et d'auto-organisation* » disait-elle), l'attaque de la CGT en un tel moment de la lutte ne puisse plus appartenir à toutes celles et ceux qui la partageaient avec joie. Cette note nous vaut la misérable tentative de nous accoler l'infamant terme de... *dissociation* !

L'expression a initialement été utilisée le 27 juin par un des *acteurs* de l'attaque au marteau du siège de la CGT, dans un court texte intitulé *Dissociation ?* posté sur *Indymedia Nantes*², en commentaire du communiqué de revendication. Posté dans la rubrique « commentaire(s) », justement, où il aurait pu rester sans susciter de réponse de

notre part, afin de ne pas prolonger le caractère public de ce genre de débats. Posté dans la rubrique « commentaire(s) », justement, c'est-à-dire posté dans les *poubelles d'Indymedia Nantes*, comme de fameux spécialistes de l'ex-préfet de la Seine l'avaient surnommée il y a un an. Quelques heures plus tard, ce court texte a donc été exhumé de sa *poubelle* par les animateurs du site *Attaque* et placé en Une pour appâter le chaland, avec une petite note reprenant cette accusation à leur compte³. Après un refus de publication par d'autres sites anarchistes, ce commentaire a fait l'objet d'une introduction du même tonneau déposée dès le lendemain sur *Contrainfo*, qui l'a rapidement retirée de sa page. Les voies de la communication virtuelle n'étant apparemment pas si impénétrables que cela pour qui y croit, le site *Non Fides* a mis le 29 juin cette introduction en Une afin de ré-appâter le chaland, bien qu'elle ait disparu juste après, et qu'ils en soient alors devenus la seule source légitime (continuant jusqu'à ce jour à renvoyer vers un lien qui n'a existé que quelques heures)⁴. Puisqu'on vous dit que les voies... Enfin, après encore un peu de bricolage et de copiers-collers, le commentaire et son introduction ont fait l'objet d'un ultime addendum, le tout signé par « *Quelques anarchistes, aujourd'hui anonymes...* » (publié ce même 29 juin sur *Indymedia Nantes*⁵ et immédiatement repris par *Attaque*).

Au vu de tout ce soudain remue-ménage dans un verre d'eau, on se dit que l'affaire doit être plutôt grave, et que l'accusation infamante de dissociation doit bien trouver une explication quelque part, si tant est qu'on puisse comprendre ce dont il s'agit.

L'usage hexagonal contemporain du mot *dissociation* est arrivé à la toute fin des années 70 lors de l'écrasement de l'assaut du ciel italien, où plus de 4000 combattants étaient déjà incarcérés rien que pour des accusations comme « association subversive » ou « bande armée ». C'était l'époque où des membres d'organisations de lutte armée comme *Prima Linea* se dissociaient en masse, et où les dissociés puis les repentis faisaient des ravages en terme de délation de leurs propres camarades. Rappelons d'ailleurs pendant qu'on y est, qu'un des théoriciens de la dissociation n'est autre que cette vieille crapule de Toni Negri. En gros, ce mécanisme étatique juridique consiste à s'auto-accuser/reconnaître des délits pour acquérir une crédibilité judiciaire (en validant au passage des constructions policières concernant aussi d'autres individus, et c'est bien ce qui fait du dissocié une balance), puis à affirmer qu'il s'agissait d'une époque révolue, c'est-à-dire se dissocier de ce à quoi/à qui on avait été associé. En échange, l'Etat accorde alors des avantages liés à la condamnation ou la détention. Le mécanisme légal du repentir est lui venu se rajouter quelques années plus tard.

A présent, peut-on avoir l'impudence de penser que nos parangons de petite vertu aient eu cet italianisme en tête lorsqu'ils ont repris l'accusation de *dissociation* à l'encontre d'une note publiée sur ce qui n'est après tout qu'un site de brèves du désordre qui défend sans discontinuer l'attaque ici et maintenant contre les structures du pouvoir, celle du siège de la CGT incluse ? Peut-on imaginer que la question ait par exemple été d'avoir « *répudié la violence comme méthode de lutte politique* » ou d'avoir accepté « *de vouloir soumettre pour examen son propre comportement aux Autorités compétentes* » (exemple type de phrases forgées par la langue du pouvoir et signées par les dissociés italiens) ? On ne sait pas si la bêtise a des limites, mais nous nous épargnerons d'aller sonder celle-là.

Demeure alors logiquement l'autre sens du mot *dissociation*, celui de la langue française, celui qui signifie prosaïquement action de (se) dissocier, c'est-à-dire de (se) séparer (de) ce qui avait été associé. Sans vouloir offenser nos parangons de très petite vertu (quoique), le problème est que cette hypothèse ouvre à son tour un nouvel abîme de légèreté quant à leur usage des mots, abîme qu'il serait là aussi certainement peu ragoûtant de creuser. Car que dit le fameux commentaire d'un des *acteurs* de l'attaque, le commentaire des *poubelles* qui sert de base à tous les ajouts successifs du château de cartes ? Cet *acteur* tient d'emblée à préciser que son accusation de dissociation ne concerne évidemment pas « *l'acte en lui-même* » – ce qui est au moins honnête, et fait déjà une grosse différence avec les

bouffons qui ont tenté après lui de ronger un os imaginaire. Et bien quoi alors, il est où le problème ? En fait, les malicieuses *Brèves du désordre* se seraient dissociées du « revendiqué » (le contenu de la revendication), « - et donc, par extension, des individu(e)s qui l'ont rédigé - », tout en produisant une « tirade anti-syndicale » « ressemblant à s'y méprendre à une revendication ». Ouah, là ça devient chaud, si l'on suit notre vieil ami Robert ! Pas dissocié de l'acte, donc, mais dissocié de la revendication, tout en en ayant produite une autre (à s'y méprendre : qu'on aurait pu prendre l'une pour l'autre) dénonce publiquement un des acteurs de l'attaque... Traduit policieusement, ça pourrait donner cela : des individus ayant été associés à l'acte (puisque ne s'en étant pas dissociés) et s'étant par contre embrouillés sur le texte (puisque dissociés) au point de produire deux revendications. Nous ne nous prononcerons bien sûr pas sur cette question, parce qu'elle ne regarde que nous et l'un des acteurs qui a rédigé son commentaire. Mais comme d'habitude, si nous sommes un beau matin accusés par quelque charogne en toge d'avoir participé ou d'avoir été associés à cette attaque bienvenue, nous ne nous priverons pas de continuer à la défendre à voix haute et sur la base de notre « tirade anti-syndicale » vindicative, tout en refusant de nous prononcer sur qui, quoi, quand, comment.

Tout cela peut sembler un peu fastidieux, mais la question de la dissociation est si grave qu'elle vaut bien qu'on s'y arrête encore un peu pour tenter de comprendre l'enjeu de l'accusation. Si ce n'est ni au sens historique ni au sens du dictionnaire, reste l'intuition que l'usage dégénéré du mot correspond certainement à une sorte d'équivalent de « balance » ou d' « auxiliaire de police » dans l'effet voulu. Mais alors pourquoi ne pas le dire aussi clairement et simplement que ça, plutôt que d'essayer d'utiliser des mots un peu plus recherchés et à l'usage délicat ? C'est sûr que ça en jette moins si on dit : « t'as vu, *Attaque et Non Fides* publient des textes qui accusent les *Brèves du désordre* d'avoir été un collabo des keufs. Si c'est encore une de leurs calomnies habituelles, ils risquent de le payer cher dans le mouvement ! », plutôt que si on dit : « t'as vu, il y a encore un débat d'intellos sur Indy Nantes, c'est autour de la dissociation à propos du truc de la CGT, certains sites reprennent les textes et d'autres pas. Ouaf, on s'en cale, y a foot ce soir ! » On nous répondra que beaucoup de compagnons et au-delà utilisent déjà très souvent le mot *dissociation* dans ce sens-là sans trop y prêter attention, et que ça a certainement dû être aussi le cas des *Brèves du désordre* elles-mêmes. Mais on remarquera d'une part que l'article critiquant il y a une semaine le texte de *lundi matin* à propos des actes « idiots » contre l'hôpital Necker, employait le terme de « distanciation », et d'autre part que cette accusation de *dissociation* lourde de sens a toujours et exclusivement concerné des dissociations d'actes, parce que critiquer publiquement un acte pendant une enquête (et encore plus juste après qu'il ait été commis, et encore plus dans les médias comme c'est généralement le cas) a pour objectif de dire au pouvoir « c'est pas nous ! », donc allez chercher ailleurs.

Ce qui n'a bien évidemment pas été le cas des *Brèves du désordre*, qui en ont même rajouté une couche en offrant en prime du lien vers le communiqué de revendication, quelques autres bonnes raisons supplémentaires de vouloir exprimer directement ce qu'on pense à cette « institution subventionnée qui cogère tous les jours l'exploitation (ou le nucléaire et les flux de pétrole) avec l'Etat et les patrons », et qui « participe directement aux dispositifs de maintien de l'ordre - cf. l'expulsion musclée il y a 7 ans exactement des sans-papiers qui occupaient la bourse du travail à Paris, ou ses dissociations à répétition et demandes d'incarcération contre les « casseurs » ou ceux qui s'en prennent à « l'outil de travail » » (*Brèves du désordre*, 25 juin) !

« DANS LA FACE DES ROUGES EN CHASUBLE ! »

A partir du moment où le partage et la défense publique d'une attaque sont on ne peut plus clairs, pondre un concept aussi spécieux que celui de « dissociation d'un communiqué » revient à verrouiller par avance tout débat possible, dont celui de la solidarité critique ou

de l'appui non inconditionnel aux revendications, en accordant de surcroît une prime au geste sur l'idée, alors qu'ils devraient s'alimenter mutuellement. Le mot *dissociation* n'a rien à faire ici, à moins de vouloir semer encore plus de confusion dans les esprits, car la réelle pomme de discorde devrait tout simplement se nommer critique d'un communiqué de revendication anarchiste au nom singulier (« Une cellule parmi tant d'autres... ») à partir d'une autre position anarchiste singulière au sein de la guerre sociale. Considérer la petite note parue sur les *Brèves du désordre* comme inopportune, intempestive, déplacée, voire même comme un manque de camaraderie, est un point qui peut être amplement discuté. Mais affirmer qu'il est inacceptable *par principe* de critiquer publiquement un communiqué de revendication qui n'émane pas d'un sigle récurrent, surtout lorsqu'on défend l'acte, sans quoi on met déjà un pied dans une mécanique délatrice (c'est cela que signifie « dissociation d'un communiqué ») et que seul doit donc régner le silence ou les applaudissements, voilà bien une monstruosité théorique.

A titre d'exemple, il nous semble évident que chaque révolutionnaire souhaitant réitérer une position critique publique et constante (sur la méthode ou sur autre chose) peut à tout moment continuer de le faire, sans que cela ne puisse jamais être qualifié de *dissociation* (il ne déblaie aucun chemin aux keufs en répétant sa position publique, au pire il radote !). Et cela reste valable y compris lorsque cette position réitérée concerne la pertinence ou le contenu spécifique d'un texte de revendication (encore une fois, tant qu'il y a clarté sur l'attaque), ne serait-ce même que le simple contenu du fameux tag de revendication « C'est fini de trahir » laissé sur les vitres fendues du siège de la CGT le 23 juin.

D'ailleurs, quelques jours après cette attaque, un groupe marxiste qui présente l'étonnante caractéristique d'être des camarades de route de certains de nos anarchistes de petite vertu, n'a pas hésité à publier sur son site un article consacré explicitement à critiquer cette revendication-là (c'est le seul tag qui a été laissé sur les vitres brisées) : « Si on se tape des « vitrines » saccagées des magasins syndicaux, on révélera [relèvera ?] néanmoins le propos plutôt ambigu qui accompagne le geste. « C'est fini de trahir ». Car enfin, les syndicats trahissent-ils ? En ce qui nous concerne nous ne le pensons pas. » (*Vosstanie*, 27 juin, extrait). Fort heureusement, aucun bavardeur ni aucun parangon n'est venu hurler à la « dissociation » (sic) ou au sous-entendu d'aider les flics à trouver les coupables (re-sic), parce qu'ils avaient écrit qu'ils ne partageaient pas le pourquoi d'une belle attaque qui venait de se produire. Ils ont formulé à leur manière une critique théorique du contenu de cette revendication, tout en étant clairs sur l'acte, réaffirmant ce qu'ils ont toujours défendu publiquement, à savoir une critique d'ultra-gauche du rôle des syndicats comme œuvrant à la gestion de la reproduction de l'ordre capitaliste. De la même façon les *Brèves du désordre*, à leur manière, ont simplement réaffirmé à travers une note ce qu'elles soutiennent depuis des années (l'anonymat), tout en étant claires sur l'acte, dont elles ont bien sûr pris la défense !

Car enfin, comment peut-on en arriver à aligner des infâmies plus grossières les unes que les autres en lisant les deux phrases suivantes, critiques du fait d'avoir sorti un communiqué à propos d'une attaque tout particulièrement réappropriable par beaucoup de révolutionnaires à ce moment-là ? : « [Cet acte bienvenu] n'appartient donc plus à toutes celles/ceux qui le partageaient et s'y reconnaissaient, chacun à sa manière et pour le porter plus avant, mais [dorénavant] à ses auteurs et à leur idéologie spécifique (notamment en matière d'analyse du rôle des syndicats dans la domination et de leurs « trahisons » supposées, ou en matière de solidarité et d'auto-organisation) » (*Brèves du désordre*, 26 juin)

Comment peut-on partir d'un constat comme celui-ci pour arriver à un titre comme celui-là : « Paris : Précisions sur l'attaque du siège de la CGT revendiquée en solidarité avec la CCF et à propos de la "dissociation anonyme" d'un site anar » (*Non Fides*, 29 juin) ? La réponse est que le titre choisi n'existe nulle part ailleurs (Cherchez l'erreur et les mots rajoutés : « (Paris, France) Précisions sur l'attaque du siège

de la CGT et à propos de la « dissociation anonyme », Indy Nantes, 29 juin), et ce n'est même pas non plus celui de l'article que *Non Fides* dit reprendre et qui n'existe plus ! Pourtant, encore une fois, c'est un *acteur* même de la cellule qui nous fournit honnêtement la bonne explication dans son commentaire initial, dévoilant toute la manipulation postérieure des parangons d'un anarchisme de très très petite vertu : la question de la solidarité, mentionnée sans plus de détail dans la note des *Brèves du désordre* pour illustrer le caractère plus *spécifique* que *générique* de la revendication, ne pouvait évidemment pas concerner le « avec qui », mais bien la seule chose qui s'opposait au concept de solidarité anarchiste, c'est-à-dire le « IL FAUT » – *et en majuscule s'il vous plaît !* – du communiqué en question. Il ne manquerait plus que des compagnons qui mènent des attaques ne puissent pas se solidariser avec d'autres qui pourrissent derrière les barreaux ! L'un des acteurs de la cellule répondait à cette allusion par une situation d'urgence, n'ayant pas eu « le temps de s'attacher à la forme en ce qui concerne la solidarité, utilisant le verbe « falloir » à la place de la forme impérative communément admise ».

Et puisqu'on en est au moment de relever quelques incongruités dans ce qui a été bricolé à partir du commentaire d'un *acteur de la cellule parmi tant d'autres*, arrêtons-nous sur cette dernière perle de l'addendum reproduit par *Attaque*, certainement destinée à charger la barque de la grandiloquence : « *Nous affirmons qu'il est intolérable de se dissocier de compagnons-nes en fuite, blessé(e)s et sous le feu des médias, dans le seul but de valoriser sa propre stratégie de communication/propagation de l'idée subversive.* » Pour notre part, si ça peut leur faire quelque chose, mais là on sent qu'on va encore se taper une accusation de se dissocier d'un texte, nous affirmons plus simplement ceci : « *il est intolérable de se dissocier TOUT COURT, et ce QUEL QUE SOIT le but.* »

ET À LA FIN DE L'ENVOI...

Pour conclure, et parce que le langage n'est pas une opinion mais un outil pour se comprendre : une critique de texte est une critique de texte, qu'elle soit opportune ou pas, qu'elle soit publique ou privée. Point barre. Lancer des *textes publics* à propos d'attaques (communiqués, revendications, programmes, propositions, peu importe) puis prétendre que la seule alternative est de les reproduire docilement, de les louer ou de fermer sa gueule sous peine de commettre une dissociation – et donc de devenir un collaborateur de police –, constitue un chantage et un racket politique. La véritable question intéressante en la matière ne serait-elle pas plutôt *comment publiquement* de tels textes, entre compagnons partisans de l'attaque permanente, sans nuire aux perspectives pratiques des uns *ni* des autres, et toujours afin d'approfondir le débat ?

Il faut choisir : soit on est partisan de l'anonymat, c'est-à-dire d'attaques accompagnées d'une *revendication* minimale (A cerclé, Liberté pour les CCF, Mort aux syndicats, quelques lignes explicatives sur Indymedia ou ailleurs, etc) ou même sans, avec un nom jetable à usage unique ou même sans, et ces attaques appartiennent de facto sans paternité à tous ceux qui les partagent et veulent les porter plus avant : le mouvement autonome contre la loi travail, les anarchistes, les révolutionnaires, les exploités anti-syndicalistes ou tout un chacun (même ta mère) selon la présence ou pas de tags ou des quelques phrases en question. Les idées et les actions peuvent alors s'alimenter en permanence les unes les autres dans un libre jeu de vases communicants ; soit on est partisan des *acronymes* et des *communiqués*, les actes appartiennent à leurs auteurs, on écrit pour se distinguer du mouvement et être dans la lumière. Certes, chacun peut toujours s'exprimer de manière critique sur ces textes tout en défendant les attaques, mais la question alors devient beaucoup plus délicate (Comment ?, Quand ?, voilà bien ce qui pose problème *dans ce cas-là* : longtemps après et anonymement, recommande en général la sagesse, afin de ne pas aider « *même involontairement* » les chiens à procéder par élimination au sein du mouvement pour trou-

ver qui pourrait faire partie de l'Organisation ou être lié au pacte associatif de l'acronyme. *Mais dans le cas et le contexte qui nous occupent*, où le choix explicitement revendiqué par les *acteurs* de l'attaque de la CGT est d'agir depuis une situation de *clandestinité*, en utilisant un nom qui n'est pas un acronyme et dont c'est la première apparition, ce genre de problème ne se pose absolument pas de la même manière. On ne peut pas assaisonner ce raisonnement *spécifique* à toutes les sauces.)

Quant au grave problème de la « dissociations d'actes » et donc de leurs potentiels auteurs, c'est aussi l'un des enjeux cruciaux de ce débat autour de l'anonymat : est-il par exemple possible de se « dissocier » des membres de la « *cellule parmi tant d'autres* » ? Malheureusement oui, comme l'ont fait toutes les crapules qui ont dénoncé l'attaque de la CGT que cette *cellule* a faite sienne le lendemain à travers sa revendication émise depuis la clandestinité. Des actes de dissociation qui sont à l'exact opposé de la démarche effectuée par les différents compagnons qui mènent des activités publiques et ont clairement tenu à *défendre* cette attaque (comme celles de la voiture de flics ou de l'hôpital Necker avant elle). Par contre, serait-il vraiment possible que quelqu'un puisse se « dissocier » d'inconnus sans nom qui n'ont laissé derrière eux qu'un acte anonyme ? Non ! Seulement de tous les enragés qui auront défendu publiquement cet acte et pour leurs *propres* raisons : plus ils seront nombreux et divers, et moins ce sera possible.

Enfin, de même qu'une *dissociation d'actes* est une dissociation d'actes (et c'est l'unique sens dégénéré du mot que nous acceptons, pour tout le reste il faut avoir été associé auparavant), une position de révolutionnaires qui est *publique, constante et connue* peut toujours et à tout moment être répétée, tant que les actes sont défendus pour ses *propres* raisons (y compris si ce ne sont pas toujours celles des auteurs-proprétaires). Cela peut parfois sembler une faute de mauvais goût, mais ce n'est en tout cas *jamais* de la dissociation, parce qu'une répétition ne peut en aucun cas aider les enquêteurs par élimination de suspects. C'est le minimum que nous exigeons avant de pouvoir ouvrir toute discussion sur ces sujets délicats.

Porter et répandre des accusations aussi infâmes que celle d'être des « *dissocié(e)s* », contre des compagnon(ne)s pour lequel(le) s les mots *attaque* et *bases anarchistes* sont bien autre chose que des suites de chiffres alphanumériques en quête de scoops minables, aura au moins eu pour mérite qu'une partie des lecteurs de ces sites-là puisse désormais en tirer toutes les conséquences en termes de rapports avec leurs animateurs.

Vivent les individus, à bas les groupes !

Quelques contributeureuses aux Brèves du désordre,
1er juillet 2016

NB : Entraînés sur un terrain boueux qui n'est pas le nôtre, ce texte sera le seul et unique portant cette signature, une première fois depuis 2003 n'étant pas coutume. Cette discussion publique est close pour chacun(e) d'entre nous : tout individu pensant encore après ce texte que les *Brèves du désordre* ont commis une dissociation est bien sûr prié par honnêteté intellectuelle de rompre immédiatement et définitivement tout rapport avec chacun(e) d'entre nous, comme chacun(e) d'entre nous le fera avec quiconque soutiendrait cette position. Les dissociations et les dissociés ça existe vraiment, et c'est un sujet bien trop grave pour le laisser aux mains de chacals de la confusion.

1. <http://cettesemaine.info/breves/spip.php?article1746&lang=fr>
2. <https://nantes.indymedia.org/articles/35142>
3. <https://attaque.noblogs.org/post/2016/06/29/montreuil-seine-saint-denis-hier-la-cfdt-ce-soir-la-cgt/>
4. <http://non-fides.fr/?Paris-Precisions-sur-l-attaque-du-siege-de-la-CGT-revendique-en-solidarite-avec>
5. <https://nantes.indymedia.org/articles/35153>